



L'engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique

Appel à l'action canadien

Basé sur **l'engagement International**, l'engagement de la philanthropie canadienne sur le climat est un appel à tous les bailleurs de fonds de ce pays, quelle que soit leur mission, pour qu'ils s'unissent et s'engagent à agir contre le dérèglement climatique.

Le rapport 2021 du GIEC tire un signal d'alarme qui concerne l'ensemble de l'humanité. Le Canada est le **troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre par habitant au monde** (lien en anglais seulement) et nos réductions d'émissions sont à la traîne derrière celles de nos homologues. Nous reconnaissons qu'à l'origine de ces tendances, il y a le fait bien réel que l'économie canadienne est significativement alimentée par l'extraction des ressources naturelles. L'exploitation des terres autochtones a par ailleurs amplifié cette réalité.

Parallèlement, il apparaît que le Canada se **réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde**. Nous subissons déjà **les effets dramatiques du dérèglement climatique** (lien en anglais seulement); qu'il se manifeste par des incendies dans l'Ouest, des sécheresses dans les Prairies, la fonte du pergélisol dans le Nord ou des tempêtes dans l'Est. Ces effets continueront de s'amplifier et d'avoir un impact sur le bien-être de nos communautés et sur notre planète tout entière. Nous reconnaissons donc que nous avons la responsabilité morale et pratique d'accomplir notre juste part pour réduire les émissions mondiales.

La transition vers un monde socialement juste et écologiquement durable est à la fois une opportunité et un impératif. Elle nous pousse à investir dans l'édification d'économies locales, inclusives et en santé qui génèrent des richesses communautaires sur le long terme, sont renouvelables et durables et améliorent fondamentalement la vie



d'un grand nombre de personnes. Nous devons veiller à ce que les personnes les plus vulnérables aux impacts climatiques soient impliquées et dotées des ressources dont elles ont besoin pour répondre au dérèglement climatique. Une attention particulière doit être accordée aux groupes et communautés autochtones, marginalisés et racialisés.

Nous reconnaissons que le Canada a beaucoup à apprendre de la gestion autochtone et que nous soutenons le rôle essentiel du leadership autochtone en reconnaissant la propriété, le droit et la souveraineté autochtones. Il faut souligner que les peuples autochtones **ne représentent que 5 % de la population mondiale, mais qu'ils protègent 80 % de la biodiversité mondiale** (lien anglais seulement). Ceci démontre le rôle important que la gestion de l'environnement par les peuples autochtones peut avoir dans l'atténuation du dérèglement climatique et la préservation de la vie. S'appuyer sur l'action climatique autochtone est un acte fondamental de respect et une étape critique pour la justice.

Nous reconnaissons nos obligations fondamentales envers les peuples autochtones — Premières Nations, Inuits et Métis. Nous reconnaissons que nos actions doivent s'inscrire dans le cadre défini par la Commission vérité et réconciliation. Nous soulignons notre engagement vis-à-vis de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dont nous sommes signataires. Le choix d'une communauté de donner, ou de refuser, son consentement libre, préalable et éclairé à un projet ou à une activité prévue sur ses terres est un droit reconnu des peuples autochtones en vertu des lois nationales et internationales. Le respect des droits inhérents et issus de traités, tout comme celui de la souveraineté autochtone est essentiel pour mener l'action climatique.

Nous reconnaissons que selon les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés qui existent à travers le pays, les situations et les répercussions engendrées par le dérèglement climatique peuvent être différentes. Toutes les entités ne font pas face aux mêmes enjeux. Néanmoins, nous devons travailler ensemble, en nous fédérant, pour porter des changements audacieux et ambitieux



d'un océan à l'autre. Les acteurs philanthropiques du Canada sont bien placés pour amorcer les changements systémiques nécessaires pour, à la fois, faire reculer nos émissions de gaz à effet de serre, soutenir, autonomiser et responsabiliser les communautés dans le cadre de cette transition.

Forts de la mise en contexte ci-dessus qui constitue un appel à l'action urgent, nous invitons les bailleurs de fonds canadiens à soutenir l'Engagement international de la philanthropie sur le dérèglement climatique.

Manifeste de l'engagement international de la philanthropie sur le dérèglement climatique

Nous, les organismes signataires de ce manifeste, reconnaissons l'urgence climatique grandissante et le risque important qu'elle représente pour la poursuite de nos objectifs philanthropiques. Nous estimons que toutes les organisations disposant de ressources philanthropiques, quels que soient leur mission et leur domaine d'expertise, peuvent agir pour remédier à cette situation critique. Les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le climat montrent un consensus clair à l'échelle internationale quant à l'urgence de lutter contre les changements climatiques en prenant des mesures d'atténuation et d'adaptation. Il incombe particulièrement aux organismes philanthropiques, qui détiennent des actifs pour le bien commun, de se servir de leurs ressources, de leur indépendance et de leur influence pour relever le défi dès maintenant.

Les changements nécessaires pour réduire significativement les émissions et pour s'adapter aux bouleversements climatiques ouvrent la voie à de nouveaux secteurs d'activité, à de bons emplois, à un environnement plus sain, à une biodiversité accrue et à une amélioration du bien-être, mais ils s'accompagnent aussi des coûts importants. Le secteur de la philanthropie peut contribuer à ce que ces changements se concrétisent, à ce que chacun ait un accès équitable aux opportunités découlant de la transition vers une



économie sobre en carbone et à ce que les coûts ne soient pas assumés de façon disproportionnée par les plus vulnérables.

L'ampleur de l'urgence climatique et l'ampleur des solutions nécessaires font de cette crise un problème mondial qui nous concerne tous. Les changements climatiques induisent des enjeux en matière de santé, d'égalité des sexes, d'égalité raciale et sociale, d'éducation, d'économie, de culture, de sécurité, de droits de la personne et de fonctionnement des communautés locales. Beaucoup de personnes et de groupes dans le monde font preuve d'un leadership audacieux et efficace. Parmi ces personnes et ces groupes, on compte des jeunes, des femmes et des peuples autochtones.

Les pays, les communautés et les organisations qui n'ont pas une part équitable des ressources financières mondiales sont les moins responsables des émissions, mais ils sont pourtant les plus à risque. En revanche, les pays, les communautés et les organisations ayant la plus grande part des ressources financières mondiales sont responsables de la majeure partie des émissions, historiquement et encore à ce jour. Les mesures que nous pouvons prendre et les ressources dont nous disposons varieront d'un signataire à un autre et d'un pays à un autre. Ce que nous avons en commun, c'est le présent engagement public à agir.

Nous invitons tous les organismes philanthropiques, dans le monde entier, à nous rejoindre, en paraphant cet engagement international, ou en rejoignant un mouvement philanthropique national existant qui s'engage sur le dérèglement climatique.

Nous, les organismes signataires de ce manifeste, nous engageons à prendre les mesures suivantes:

1 Éducation et apprentissage

Nous veillerons à ce que nos conseils d'administration, nos comités d'investissement, nos employés, nos bénévoles et nos intervenants soient informés des causes systémiques du dérèglement climatique, de ses impacts, notamment sur notre travail, et des solutions pour y remédier.



2

Affectation des ressources

En réponse à l'urgence de la situation, nous affecterons des ressources destinées à accroître les efforts déployés pour s'attaquer aux causes mêmes du dérèglement climatique ou pour s'adapter à ses impacts. Si notre cadre constitutif ou d'autres facteurs rendent difficile le financement direct de ces efforts, nous trouverons d'autres moyens de contribuer ou nous étudierons comment surmonter ces difficultés.

3

Intégration

Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de nos programmes, nous chercherons des occasions de contribuer à une transition équitable et durable vers un monde sans émissions et de favoriser l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier auprès des communautés les plus touchées.

4

Dotations et actifs

Nous tiendrons compte du dérèglement climatique en ce qui a trait à la provenance et à la gestion de nos fonds opérationnels et, le cas échéant, de nos fonds dotés. Nous viserons à harmoniser notre stratégie d'investissement et sa mise en œuvre avec une transition rapide et équitable vers une économie sans émissions.

5

Activités

Nous prendrons des mesures ambitieuses pour réduire le plus possible les impacts climatiques de nos propres activités. Par exemple, nous prendrons des mesures pour réduire le coût climatique de nos déplacements, de nos locaux et de nos approvisionnements.



6

Activités d'influence et de plaidoyer

Nous chercherons des occasions de collaborer avec d'autres parties prenantes, de servir de porte-parole aux communautés qui se trouvent en première ligne et d'encourager et d'appuyer plus de mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques menées par nos principaux intervenants, partenaires et publics cibles, notamment les entreprises, les paliers locaux et nationaux de gouvernement, les organisations multilatérales, les donateurs, les bailleurs de fonds, les particuliers ou la société civile.

7

Transparence

Chaque année, nous recueillerons et publierons des renseignements sur les mesures que nous avons prises par rapport aux six piliers définis ci-dessus afin de faire part des progrès que nous avons réalisés et d'identifier les points à améliorer. Nous continuerons à perfectionner nos pratiques, à collaborer et à apprendre les uns des autres.